

SÉJOURS ÉTÉ 2026

de 3 à 17 ans

organisé par l'accueil de loisirs de Fuveau



SÉJOUR À GINASSERVIS (83)



Pour les 3 à 6 ans (PS à CP)
Du 20 au 22 juillet (3 jours / 2 nuits)

L'ESPACE NUIT INSOLITE



1. DÉCOUVERTE DE LA FERME



2. ATELIERS POTAGER



3. MINI RANDO



4. DU GRAIN AU PAIN & PIZZAS



5. ATELIERS PHOTO



INFOS PRATIQUES :

Lieu : Ginasservis (83) | Dates : Du 20 au 22 juillet | Durée : 3 jours / 2 nuits
Hébergement : Yourtes et Tipi | Places : Attention, 10 places disponibles !

SÉJOUR À SANNES (83) • ÉTANG DE LA BONDE



Pour les CE1/CE2 | Du 27 au 30 juillet (4 jours/3 nuits)

L'ESPACE NUIT



1. ACCROBRANCHE



2. QUAD



3. BAINNADE DANS L'ÉTANG



4. PARCOURS KOH-LANTA



INFOS PRATIQUES :

Lieu : Sannes (83), Étang de la Bonde | Dates : Du 27 au 30 juillet | Durée : 4 jours / 3 nuits
Hébergement : Tentes collectives | Places : Attention, 16 places disponibles !

SÉJOUR À CHORGES (05) • LAC DE SERRE-PONÇON, HAUTES-ALPES



Pour les CM1/CM2 (primaire)
Du 6 au 10 juillet (5 jours/4 nuits)

L'ESPACE NUIT



1. ACCROBRANCHE



2. VTT



3. BAIGNADE
AU LAC



4. AQUAPARK



INFOS PRATIQUES :

Lieu : Chorges (05), Lac de Serre-Ponçon | Dates : Du 6 au 10 juillet | Durée : 5 jours / 4 nuits
Hébergement : Tentes | Places : Attention, 16 places disponibles !

SÉJOUR AUX SAINTES-MARIES-DE-LA-MER (13)



CAMARGUE

Pour les Ados (12 à 17 ans)
Du 20 au 24 juillet (5 jours/4 nuits)

L'ESPACE NUIT



1. BALADE À CHEVAL



2. PARCOURS KOH-LANTA



3. BAINNADE



4. BOUÉE TRACTÉE



INFOS PRATIQUES :

Lieu : Saintes-Maries-de-la-Mer (13) | Dates : Du 20 au 24 juillet | Durée : 5 jours / 4 nuits
Hébergement : Tentes collectives | Places : Attention, 16 places disponibles !

SÉJOUR À CHORGES (05) • LAC DE SERRE-PONÇON, HAUTES-ALPES

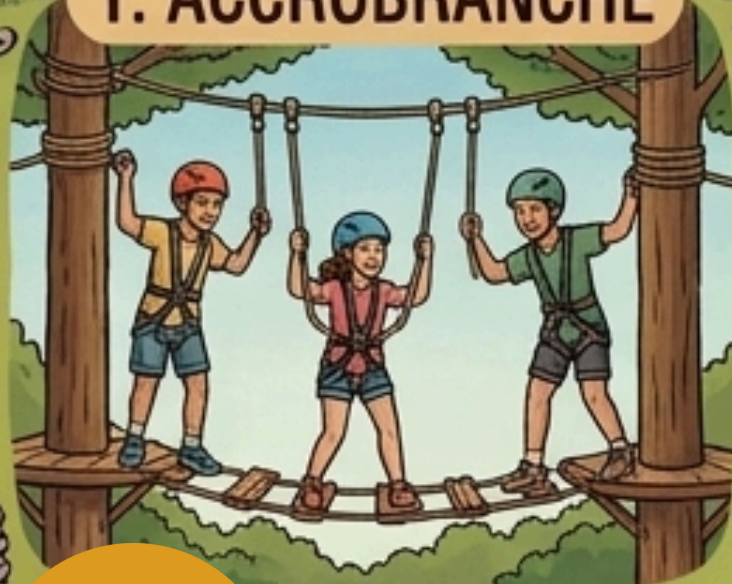


Pour les Ados (12 à 17 ans)
Du 6 au 10 juillet (5 jours/4 nuits)

L'ESPACE NUIT



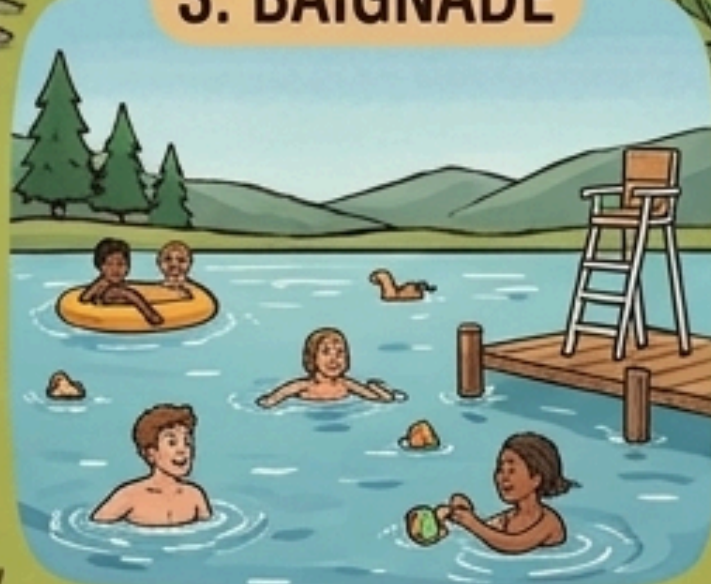
1. ACCROBRANCHE



2. VTT



3. BAIGNADE



4. AQUAPARK



5. BOUÉE TRACTÉE



FUVEAU
Fuvèu

INFOS PRATIQUES :

Lieu : Chorges (05), Lac de Serre-Ponçon | Dates : Du 6 au 10 juillet | Durée : 5 jours / 4 nuits
Hébergement : Tentes collectives | Places : Attention, 16 places disponibles !

ALLOCATIONS
FAMILIALES

RÉCAPITULATIF INFOS PRATIQUES POUR LES FAMILLES



Je dors où ?



Sous une tente collective, dans mon sac de couchage (sur matelas).

Je mange quoi ?

Je prépare mes repas avec l'aide des animateurs, en suivant un menu préparé à l'avance. Je mets la table, fais la vaisselle et participe à la vie de mon séjour.



Comment je pratique mes activités ?



Les activités dominantes du séjour sont faites en respectant mon désir d'enfant, ma fatigue, les conditions météo, afin que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions possibles et pour que je prenne du plaisir.

Comment je me déplace ?

Je suis transporté en car ou en minibus pour me rendre au camping et à certaines activités. Sinon, je suis à pieds.



Comment rassurer mes parents ?

Dès notre arrivée sur le site et chaque jour, un message est laissé sur un répondeur consultable par les familles. Concernant les séjours ados, tous les jours, des photos seront postées sur le compte Instagram ados_fuveau.



Je mets quoi dans mon sac ?

Lors de la réunion d'information, un trousseau (liste de fournitures) me sera remis.



RÉCAPITULATIF INFOS PRATIQUES (PAGE 2)



Et comment je m'inscris ?

Les inscriptions se dérouleront via un formulaire FramaForm à partir du 18 mai à 19h.



Les tarifs

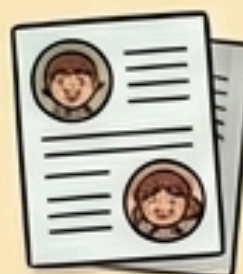
Ils sont établis en fonction des revenus et de la composition de la famille, d'après votre dernier avis d'imposition. Les tarifs sont délibérés par le conseil municipal.



Le lien sera disponible sur le Portail Famille, sur le site internet de la mairie de Fuveau ainsi que sur Instagram pour les ados. Aucune réservation ne sera faite à l'avance.



Mairie de Fuveau



Portail Famille

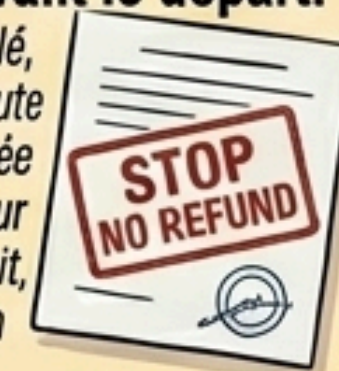
Les tarifs sont délibérés par le conseil municipal.



Les Annulations

Comme inscrit dans le règlement intérieur ALSH, **Le séjour doit être réglé avant le départ.**

Aussi, « Tout séjour annulé, interrompu, abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. »



NOUVELLE REGLE

Les séjours sont facturés à la réservation.

Tout séjour annulé, interrompu, abrégé, ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque raison que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement.

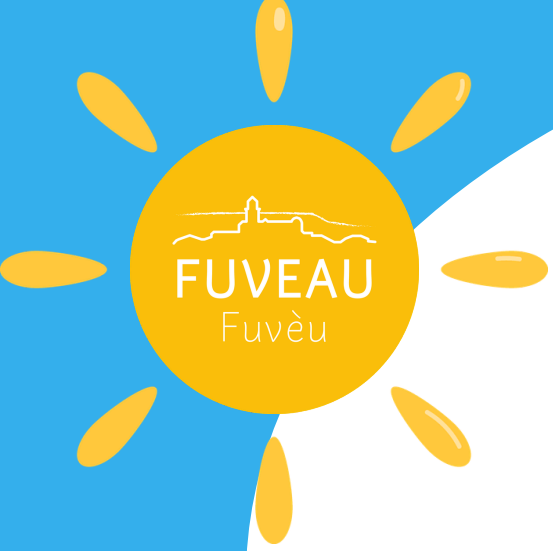
Le paiement s'effectue selon les modalités suivantes :

Validation de la réservation : Afin qu'une réservation de séjour soit officiellement validée, la famille devra verser une avance de **40€** , dans un délai de **7 jours après validation**

Annulation : En cas d'annulation par la famille, cette avance de 40€ restera acquise à la commune et ne fera l'objet d'aucun remboursement, quel que soit le délai de prévenance.

Défaut de paiement : A défaut de versement de cet acompte, la place ne sera pas retenue et sera immédiatement proposée au premier jeune inscrit sur la liste d'attente.

Solde : Le montant total du séjour devra être intégralement réglé au plus tard 15 jours avant le départ.



Les liens vers le formulaire !

Les inscriptions se dérouleront via un formulaire Framiform à partir du 18 mai à 19h.

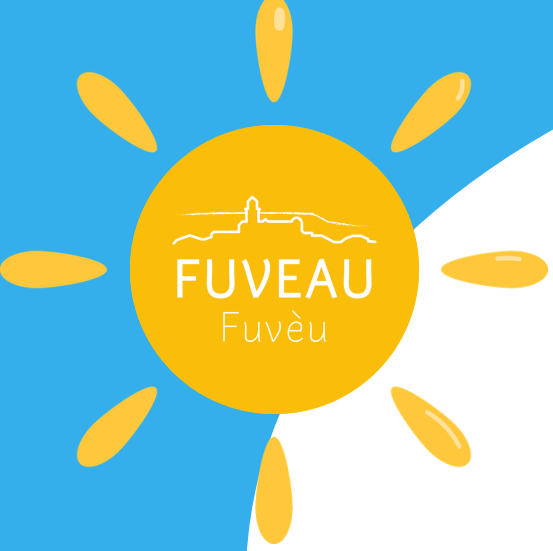
Le lien sera aussi disponible sur le Portail Famille, sur le site internet de la mairie de Fuveau ainsi que sur Instagram pour les ados. Aucune réservation ne sera faite à l'avance.



ENFANTS



ADOS



Réunion d'information

Mercredi 24 juin

à l'école élémentaire Ouvrière

17h30 : mini-séjours 3/12 ans

18h15 : séjours ados